

Jean-Pierre Sueur a interpellé Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la Justice, sur la suite donnée à sa [proposition de loi au sujet de la restitution des biens acquis](#), adoptée à l'unanimité par le Sénat en mai 2019, et ce, alors que la représentante du gouvernement, Amélie de Montchalin, s'était formellement engagée à ce que les ultimes problèmes soient réglés dans la loi de finances en décembre 2019. Le sujet est important : il s'agit de faire en sorte que les importants montants de la corruption internationale (50 % de l'aide mondiale au développement selon l'ONU) reviennent aux populations spoliées. Nicole Belloubet a indiqué que deux options étaient possibles, l'une passant par l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC), l'autre par l'agence française de développement (AFD), et a évoqué une « *mise en œuvre dans les meilleurs délais.* » Jean-Pierre Sueur espère que ce nouvel engagement sera tenu. Il restera très vigilant sur ce sujet.

>> [Lire son intervention, la réponse de Nicole Belloubet et la réplique du Jean-Pierre Sueur](#)

>> [Voir la vidéo de l'ensemble](#)